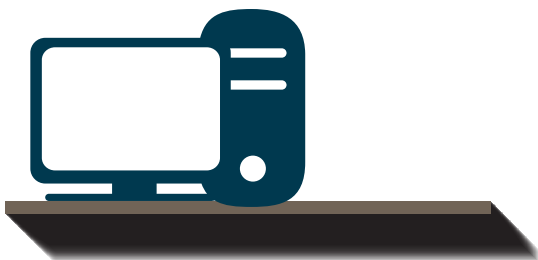


Le tourisme social

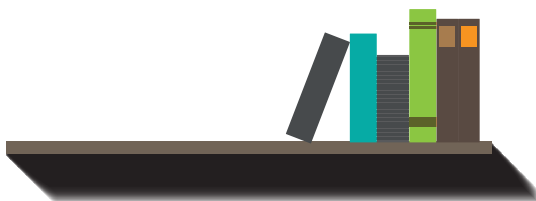
Un périple inachevé ?



INFOS



- Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :
- En **téléchargement**, depuis l'adresse internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
 - En **version papier**, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :
Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles
T : 02/238 01 27 - M : info@cpcp.be



INTRODUCTION

Depuis l'avènement des congés payés avant la Deuxième Guerre mondiale, le tourisme social a parcouru un bon bout de chemin. Concept originellement européen, il désigne aujourd'hui l'ensemble des programmes, mesures d'aide, réalisations et actions visant à offrir des **vacances pour tous** et à lutter de cette manière contre l'exclusion sociale. Plus récemment, les questions d'équité et de solidarité avec les communautés d'accueil ainsi que le souci du respect de l'environnement ont été ajoutés à sa mission principale et constituent d'autres défis importants avec celui du financement.

Chapeauté par l'Organisation internationale du Tourisme social (OITS), ce secteur du tourisme constitue un véritable réseau international intégré dans l'économie sociale. Facteur d'épanouissement individuel et collectif, il est, malheureusement, encore trop souvent perçu comme un tourisme « populaire ».

Cette analyse propose, dans un premier temps, de porter son regard sur les mérites du secteur, l'origine du concept, sa définition et son évolution, ainsi que sur ses différents acteurs. Ensuite, nous examinerons la situation du tourisme social dans le monde, en Europe et en Belgique. La dernière partie proposera enfin quelques pistes en vue d'améliorer le modèle du tourisme social, actuellement en perte de vitesse.



I. POURQUOI LE TOURISME SOCIAL ?

Selon l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), le monde accueille, depuis 2010, environ 935 millions de touristes. Ne pas voyager est considéré de nos jours comme un signe d'exclusion qui vient souvent s'ajouter à d'autres difficultés. Le tourisme social s'est donné pour mission la **lutte contre les inégalités et contre l'exclusion** en favorisant la cohésion sociale. Les initiatives du tourisme social encouragent le brassage de publics différents (origines sociales, âge, etc.), de groupes sociaux et de groupes d'âges différents. Elles contribuent également à la qualité de la vie familiale, via notamment l'expérience des camps familiaux, ainsi qu'au développement social de l'individu ; raison pour laquelle le tourisme social ne devrait pas être considéré comme une priorité politique secondaire par rapport à d'autres pans du domaine social (santé, éducation, logement, travail).

Les réalisations du tourisme social peuvent aussi stimuler la participation citoyenne au niveau local, régional voir national à travers la gestion et l'animation d'activités telles que les festivals populaires lors desquels les touristes ont la possibilité d'échanger avec les populations locales.

En tant que secteur créateur d'emplois durables, le tourisme social soutient enfin le développement local et économique des régions et contribue ainsi à l'économie sociale et solidaire.

II. LES ORIGINES DU TOURISME SOCIAL

Le tourisme social est né en Europe début du XIX^e siècle à la suite des revendications des travailleurs et des syndicats pour le droit au repos et aux congés payés pour tous. À l'époque, vacances et tourisme étaient en effet réservés à l'élite de la société. Le concept a ainsi vu le jour en Belgique en 1936 avec la signature de la convention sur les congés payés. Le terme « tourisme social » n'a pas été choisi directement. On lui a préféré la notion de tourisme

“ *Le concept a ainsi vu le jour en Belgique en 1936 avec la signature de la convention sur les congés payés.* ”

populaire, plus en vogue à l'époque, en référence à tout ce qui concernait le « peuple ». C'est en Belgique après 1950 que fut adopté finalement le terme de tourisme social.

Il faudra encore attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour voir apparaître les premières politiques sociales du tourisme : les aides destinées à la construction de centres de vacances, à leur rénovation-réhabilitation, etc. et les aides à la personne.

Les premières associations dédiées à la promotion du tourisme social font également leur apparition à ce moment-là. Celles-ci vont progressivement croître, parallèlement au secteur, pour devenir des fédérations nationales, voire internationales.

III. DÉFINITION ET ÉVOLUTION DU CONCEPT

L'OITS définit dans ses statuts le tourisme social de la manière suivante : « l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme et en particulier de la participation des couches sociales aux revenus modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini. L'OITS s'appuie, pour mener cette action sur les principes définis et adoptés dans la Déclaration de Montréal en septembre 1996. »¹

“ *Les quatre publics cibles du tourisme social sont les jeunes, les familles en difficulté, les seniors et les personnes handicapées.* ”

Cette définition met en avant les programmes, réalisations et actions visant à promouvoir le droit aux vacances et à rendre le tourisme accessible à toutes les franges de la population. Plus récemment, la définition s'est officiellement élargie aux questions d'équité et de solidarité avec les communautés d'accueil. Cela signifie que le tourisme social ne se concentre plus uniquement sur les bénéficiaires (visiteurs), mais aussi sur les populations visitées qui doivent avoir accès à leurs richesses locales ainsi qu'aux

¹ BITS, Statuts adoptés en 1963 et modifiés à quelques reprises, la dernière modification remontant à mai 2002.

retombées économiques des activités touristiques. En intégrant la notion de développement durable dans sa définition, le tourisme social se différencie du tourisme de masse dont on critique souvent les répercussions négatives sur l'environnement.

Les quatre publics cibles du tourisme social sont les jeunes, les familles en difficulté, les seniors et les personnes handicapées. Afin de leur offrir des vacances accessibles, une panoplie d'infrastructures et services ont été mis en places tels que les centres de vacances (colonies de vacances, camps familiaux), les villages-vacances pour les familles, les auberges de jeunesse, les gîtes ruraux, les voyages éducatifs pour jeunes ou aînés, les séjours linguistiques, les pistes cyclables, les sentiers de randonnée pédestre, etc.

Le tourisme social, c'est aussi les mesures prises par les gouvernements – souvent sous l'impulsion des syndicats et associations – pour encourager le départ en vacances. Ces mesures sont essentiellement de deux ordres : (1) les programmes d'aide à la pierre (aides à la rénovation/modernisation des infrastructures actuelles) et (2) les programmes d'aide à la personne (pécules de vacances, bons-vacances, chèques-vacances, bourses de solidarité vacances, etc.).

Depuis les années 1990 et plus encore récemment, nombreux sont ceux qui confondent « tourisme social » et « immigration sociale » ou « évasion fiscale ». Il est vrai que bon nombre de médias ont fait un amalgame entre les deux concepts lorsque la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a limité, en novembre 2014, l'octroi des prestations sociales pour les ressortissants européens « économiquement inactifs ». L'expression « tourisme social » est ainsi souvent reprise dans les discours des eurosceptiques et des partis d'extrême droite qui l'assimilent à un afflux massif d'immigrés européens attirés par les prestations sociales généreuses d'autres pays de l'Union européenne (UE). Or, selon un rapport réalisé en 2013 à la demande de la Commission européenne², les immigrés intra-européens viennent principalement pour travailler.

² Impact of non-active EU mobile citizens on national social security systems – 2013, www.ec.europa.eu

“*Les quatre publics cibles du tourisme social sont les jeunes, les familles en difficulté, les seniors et les personnes handicapées.*”

Les immigrés européens inactifs ne représentent que 0,7 à 1 % de la population totale de l'UE. L'étude souligne également que les ressortissants d'autres pays membres ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne et perçoivent moins d'allocations que les nationaux. Un récent rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE)³ va encore plus loin en affirmant qu'au sein de l'Europe, la contribution des migrants en impôts et cotisations sociales est supérieure à leurs coûts en termes de prestations sociales. La confusion est dès lors abusive, mais aussi intellectuellement malhonnête vu que contredite par les faits.

IV. LES ACTEURS DU TOURISME SOCIAL

1. Les pouvoirs publics

L'implication des gouvernements dans les activités de tourisme social varie fortement d'un pays à l'autre. L'État, les régions ou les administrations locales peuvent prendre à leur charge des aides financières plus ou moins importantes telles que des aides pour la rénovation des structures d'accueil. Nous détaillerons dans le point suivant, les aides octroyées par les pouvoirs publics belges au secteur du tourisme social.

2. Les employeurs

Les employeurs peuvent, sans aucune obligation, participer économiquement aux vacances de leurs salariés au travers d'initiatives telles que les « Chèque-Vacances »⁴ (en France) déductibles fiscalement ou encore le pécule de vacances⁵ (en Belgique) versé directement par l'employeur.

³ OECD, *Perspectives des migrations internationales 2013*, Paris : OECD, 2013. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-fr

⁴ Le chèque-vacances est un titre de paiement acquis par les salariés qui peuvent ainsi se constituer par l'épargne un budget de vacances ou de loisirs, avec une participation financière de l'employeur ou du comité d'entreprise.

⁵ Le pécule de vacances est la rémunération payée par l'employeur (ou par la caisse de vacances pour les ouvriers) au travailleur pendant ses jours de congés légaux.

3. Les salariés

Les syndicats et les mutuelles ont été dès le début très impliqués dans la mise en œuvre du tourisme social. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les syndicats belges se sont organisés pour offrir à leurs affiliés des opportunités de vacances à prix démocratique tout en garantissant la qualité du séjour. Cette implication se ressent tant au niveau des infrastructures matérielles – villages de vacances, résidences, etc. (citons, par exemple, la CGSLB et son offre de maisons de vacances⁶) – que de services spécialisés.

L'implication des syndicats varie de nouveau fortement d'un pays à l'autre, toutefois elle est belle et bien présente dans la quasi-totalité des pays européens.

4. Les associations spécialisées

Un grand nombre d'associations sont actives dans le domaine du tourisme social. Parmi elles, citons l'OITS qui soutient et coordonne des actions au niveau international ou les organisations de jeunes comme le Centre Belge du Tourisme des Jeunes qui gère Les Gîtes d'Étapes. Certaines associations de défense de l'environnement prennent également part au secteur. Pour citer un exemple, l'Internationale des Amis de la Nature (IAN)⁷, fondée en 1895 à Vienne en Autriche, et qui prône des formules alternatives et écologiques pour un tourisme socialement responsable et respectueux de l'environnement. Avec plus de 500.000 adhérents dans une cinquantaine d'organisations membres, l'IAN est une des plus grandes organisations non gouvernementales (ONG) au monde. Elle supervise des sections regroupées en fédérations régionales ou nationales. En Belgique, l'IAN est représentée à travers l'association « De Natuurvrienden » en Flandre et l'Union francophone des Amis de la Nature en Wallonie.

⁶ <http://www.cgsלב.be/avantages/maisons-de-vacances-cgsלב/>, consulté le 23 avril 2015

⁷ http://www.nfi.at/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1, consulté le 23 avril 2015

V. OÙ EN EST LE TOURISME SOCIAL AUJOURD'HUI ?

1. Dans le monde

Créé en 1963 à Bruxelles, l'OITS a pour mission d'encourager le développement du tourisme social à l'échelon international. À cette fin, l'organisation se charge de la coordination des activités touristiques de ses membres, de l'information de ceux-ci, des opérations de lobby auprès des pouvoirs publics et de l'industrie ainsi que de l'organisation de séminaires, colloques, etc. en vue de mener des réflexions sur le concept de tourisme social. Cette association internationale à but non lucratif regroupe environ 130 membres (principalement des associations et des coopératives) dans 35 pays, sur quatre continents et est reconnue par l'Organisation mondiale du travail (OMT) comme la principale institution internationale dans le domaine du tourisme social.

En 1996, l'OITS a adopté la Déclaration de Montréal pour une vision humaniste et sociale du tourisme. Ce document a remplacé la Charte de Vienne qui avait servi jusque-là de cadre de référence. La Déclaration de Montréal promet un tourisme qui lutte contre l'exclusion et favorise l'accès aux vacances à un plus grand nombre, le tout dans une optique de gestion durable des ressources naturelles et de respect des populations visitées.

“ *Le berceau des expériences les plus significatives dans le domaine du tourisme social.* ”

2. En Europe

Le continent européen est considéré comme le berceau des expériences les plus significatives dans le domaine du tourisme social. Notons en particulier le cas de la France avec ses programmes d'aide à la pierre et d'aide à la personne (politique du treizième mois, bons-vacances, caisses d'allocations familiales, chèques-vacances, Bourse Solidarité Vacances, colonies de vacances) ou celui de la Belgique avec le pécule de vacances ainsi que les aides et subventions des régions aux infrastructures touristiques.

Depuis les années 1990, l'UE a montré un intérêt croissant pour le tourisme social. Calypso⁸ est une initiative lancée en 2009 par la Commission européenne et qui s'inscrit dans les stratégies du Traité de Lisbonne. L'initiative vise à donner l'occasion aux jeunes, aux personnes démunies, aux seniors et aux personnes handicapées de voyager et découvrir différents endroits d'Europe, tout en contribuant aux économies locales et aux échanges culturels. Cette aide se destine aux jeunes âgés entre 18 et 30 ans, aux familles confrontées à des pressions financières, aux personnes handicapées et aux personnes de plus de 65 ans et aux retraités confrontés à la précarité ou découragés à l'idée de devoir organiser un voyage. Calypso privilégie le tourisme en périodes creuses (en dehors des vacances scolaires) en vue de relancer l'économie et de créer des emplois durables. En prenant en charge ces groupes-cibles dans le cadre de voyages à bas prix et de séjours thématiques, certains États membres, comme l'Espagne, constatent un réel retour sur investissement. En outre, le projet a pour ambition de redonner du sens à la notion d'identité européenne.

“... la volonté de la Commission européenne d'encourager ce secteur aux nombreux avantages sociaux et économiques.”

L'UE offre ainsi un terrain idéal, mais encore trop peu exploité, pour développer le secteur du tourisme social. À l'heure actuelle, le tourisme social n'est pas encore très connu des Européens. Notons tout de même que le phénomène s'en va croissant dû à la volonté de la Commission européenne d'encourager ce secteur aux nombreux avantages sociaux et économiques.

3. En Belgique

Depuis l'avènement des congés payés en 1936, la Belgique est reconnue, au sein de l'Union européenne, comme le leader dans le secteur du tourisme social. En réponse à l'obtention de ce droit, syndicats et mutuelles se sont mobilisés pour offrir à leurs affiliés des vacances à moindre prix. C'est le cas

⁸ Tous détails et les rapports sont disponibles sur le site Internet du projet Calypso : http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/calypso/index_en.htm

de la CSC qui, en 1936, a créé, avec le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), l'ASBL « Loisirs et vacances » dont l'objectif prioritaire est de permettre à tous l'accès à des vacances et des loisirs de qualité. Plus tard, certaines centrales de la CSC développeront aussi leur propre centre de vacances.⁹ Les mutuelles mettront également la main à la pâte à travers une offre variée de séjours de vacances destinée aux jeunes, aux seniors et aux personnes handicapées.

Aujourd'hui, ce sont nos trois régions qui gèrent, chacune sur son territoire, les matières liées au tourisme. En Région wallonne, c'est la Direction des Attractions touristiques et de l'Infrastructure au Commissariat général au Tourisme (CGT) qui est en charge du tourisme social. Le CGT octroie une reconnaissance aux associations de tourisme social et les aide financièrement. C'est notamment le cas de l'ASBL Les Gîtes d'étape¹⁰ qui accueillent maisons de jeunes, écoles, familles, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, AMO, chorales, etc. Les Auberges de Jeunesse, ASBL créée en 1933, est également reconnue par la Région wallonne et la Région bruxelloise comme association de tourisme social. Elle a pour but de « favoriser le tourisme social, le tourisme culturel et les voyages des jeunes, de participer à l'épanouissement des jeunes, contribuant ainsi à leur éducation, à une citoyenneté responsable dans un esprit humaniste »¹¹.

Concernant l'aide à la personne, celle-ci prend principalement la forme d'un système d'aide au départ en vacances, appelé le pécule ou le double pécule de vacances : le montant de l'aide, calculé sur la base du salaire, correspond à 14,75 % du salaire brut. Ce système mobilise les employeurs, l'Office national de Sécurité sociale (ONSS) et l'Office national des Vacances annuelles (ONVA).

La Belgique fait ainsi partie des rares pays, avec la France, dont les gouvernements ont adopté de véritables politiques sociales du tourisme.

⁹ Par la suite, d'autres syndicats emboîteront le pas, à l'instar de la FGTB qui crée en 1939 le Floréal Group pour faciliter le départ en vacances des publics défavorisés et/ou précarisés. Voir à ce sujet *Floréal Group*, <http://www.florealgrou.be/>, consulté le 23 avril 2015.

¹⁰ Pour en savoir plus sur les Gîtes d'étape, consultez le site Internet : <http://www.gitesdetape.be/>

¹¹ http://www.lesaubergesdejeunesse.be/page/website_aj.about, consulté le 1er avril 2015.

a. Les difficultés du tourisme social belge

En Région wallonne, le tourisme social souffre d'un déficit d'image auprès des citoyens qui le perçoivent trop souvent comme un « tourisme de colonie pour pauvres », un « ghetto » réservé exclusivement aux plus démunis, aux handicapés et aux jeunes. La dimension de mixité sociale, intrinsèque au tourisme social, est souvent méconnue du grand public.

Un autre point faible concerne le manque d'infrastructures dédiées au secteur, et en particulier le manque d'infrastructures abordables et adaptées aux personnes souffrant d'un handicap.

Enfin, la nécessité d'une réflexion sur les modes de financement du secteur est également criante. Les subsides diminuant au fil des années, il semble opportun de réfléchir aux mécanismes de subventions actuels afin de dégager de nouvelles pistes pour la survie du secteur.

VI. LE TOURISME SOCIAL : UN PÉRIPLÉ INACHEVÉ ?

Après l'avènement des congés payés en Europe, les départs en vacances ont connu un important pic de croissance. Face à ce phénomène, de nombreux spécialistes du secteur ont prédit un taux de départ entre 90 % et 95 % en l'an 2000.¹² Ces prévisions n'ont pourtant jamais été rencontrées, les taux de départ en vacances variant entre 50 % et 60 % dans la majorité des pays occidentaux, et ce malgré les actions du tourisme social et l'essor du tourisme de masse. Le non-départ en vacances d'une partie encore trop large de la population demeure un véritable défi.

Parmi cette population, nous pensons notamment aux seniors de plus en plus nombreux. Solitude, problèmes de santé, faible niveau de revenus sont autant de freins au départ en vacances à cet âge. Le secteur touristique et les décideurs politiques en ont conscience et réfléchissent à des mesures qui pourront renverser cette tendance. Ainsi, le secteur touristique commence à repenser

¹² J. DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir*, Paris : Seuil, 1962, cité par L. JOLIN, L. PROULX, « L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! », *Revue Interventions économiques*, 1er juillet 2005, <http://interventionseconomiques.revues.org/868>.

son offre de voyage destinée aux aînés en l’adaptant davantage à leurs besoins, par exemple, en offrant des séjours hôteliers avec la possibilité d’opter pour une assistance médicale 24 heures sur 24. Les responsables politiques sont également de plus en plus attentifs à ce public cible. On remarque une orientation de leurs politiques socioéconomiques en faveur des départs en vacances des seniors – particulièrement en basse saison – par la mise en place de partenariats avec le secteur privé.

“*Des progrès restent encore à faire en matière d’accessibilité des structures aux personnes à mobilité réduite.*”

Le tourisme pour les personnes handicapées est également dans la ligne de mire du secteur touristique et des responsables politiques. Cependant, malgré des améliorations notoires, des progrès restent encore à faire en matière d’accessibilité des structures aux personnes à mobilité réduite. Il est également primordial de former davantage le personnel de l’industrie touristique afin de le sensibiliser sur les besoins spécifiques de ce

public, sur les adaptations possibles des structures et sur la manière de fournir des services appropriés à cette clientèle en tenant compte des divers types d’handicaps.

Des études révèlent que, dans la majorité des cas, ceux qui ne voyagent pas invoquent des raisons financières. Tous les acteurs du tourisme social doivent par conséquent se pencher sur la question des moyens pour atteindre les objectifs d’accessibilité. Les entreprises d’économie sociale en tourisme sont confrontées à un réel problème de financement dû aux subventions de plus en plus maigres. Face à ces circonstances, nous pourrions suggérer au secteur de s’appuyer davantage sur le principe de solidarité dans les prix, en incitant des publics très différents à fréquenter les mêmes hébergements. Mais cette suggestion est-elle réellement envisageable dans nos sociétés individualistes ? Pouvons-nous imaginer un cadre passer volontairement ses vacances dans un hébergement de tourisme social ? Au vu de la tendance individualiste croissante dans nos sociétés, du rêve de vacances toujours plus extravagantes en termes de distance, d’activités, etc. véhiculées par les médias, et en particulier par les réseaux sociaux, croyons-nous sincèrement en une potentielle mixité sociale au sein des activités et séjours touristiques ?

Une piste, plus réaliste selon nous, serait de redéfinir les publics qui sont le plus en droit de bénéficier des aides octroyées par le tourisme social. Pour cela, le secteur a besoin de garanties quant aux personnes à qui il octroie les prix les plus bas afin d'être certain que les personnes aidées sont bien celles qui en ont le plus besoin.

Un autre problème est le manque d'harmonisation des normes et des standards qui diffèrent trop souvent d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre. Certains intervenants du secteur possèdent en effet des hébergements sur tout le territoire national, ce qui signifie qu'ils sont amenés à devoir jongler avec les législations des trois régions. Dans ce contexte belge, il devient dès lors très complexe de réaliser des projets tels que Calypso.

Une meilleure information des publics cibles concernant l'offre du tourisme social devrait également être mise en place. En Belgique, et particulièrement en Région wallonne, une image floue du tourisme social circule au sein de l'opinion, sans doute liée à une communication défailante de la part du secteur. Ce déficit d'image pourrait être comblé avec l'aide des Centres publics d'Aide sociale (CPAS), des mutualités et des syndicats.

Notons enfin que s'il existe un nombre impressionnant de services dédiés au tourisme social au sein de l'UE (séjours linguistiques, auberges de jeunesse, etc.), l'UE pourrait aller bien plus loin en favorisant davantage les échanges entre pays membres. Développer le tourisme social au niveau européen pourrait générer une nouvelle forme d'économie, brassant à la fois production de richesses et amélioration de la qualité de vie des citoyens européens.

“*Développer le tourisme social au niveau européen pourrait générer une nouvelle forme d'économie, brassant à la fois production de richesses et amélioration de la qualité de vie des citoyens européens.*”

CONCLUSION

Après l'incroyable expansion du secteur touristique depuis l'octroi des congés payés – 935 millions de touristes en 2010 (source OMT) – on pourrait se demander si la notion sociale du tourisme, dans le sens accès aux vacances pour tous, est toujours pertinente. Malgré d'importants progrès réalisés en la matière, force est de constater que la question du « tourisme pour tous » reste plus que jamais d'actualité. Une enquête d'Ipsos¹³ démontre en effet qu'en 2014, près de 30 % des Européens n'ont pas eu l'intention de partir en vacances, principalement pour des raisons financières. Toutes les tranches d'âge de la population sont concernées. Or, le non-départ en vacances est souvent vécu comme une injustice et perçu comme une étape de plus dans le déclin social. En s'inscrivant dans les tendances actuelles qui ramènent l'être humain au centre des débats, le tourisme social peut réduire ce sentiment d'injustice et offrir des pistes intéressantes pour les programmes de lutte contre l'exclusion sociale.

Outre sa mission de mixité sociale qui est restée inchangée depuis les années 1930, le tourisme social a toutefois évolué et s'est redéfini en tenant compte de nombreux changements sociétaux. Il tente ainsi de répondre à de nouveaux défis contemporains tels que l'adoption de nouveaux modes de gestion, la préservation des ressources naturelles, la solidarité avec les communautés d'accueil, etc.

Force est cependant de constater que les bienfaits du tourisme social ne se limitent pas à la simple volonté de garantir à tous un temps de loisir. Il va en effet bien au-delà. Comme le disait Mark Twain, « voyager est fatal aux préjugés, à l'intolérance et à l'étroitesse d'esprit ». Dans un climat ambiant fait de pessimisme, de défiance et de repli identitaire, le voyage reste plus que jamais un outil privilégié de découverte personnelle – « le voyage forme la jeunesse » dit l'adage – et d'appropriation du monde. Une véritable école de la tolérance.

¹³ Baromètre Ipsos / Europ Assistance Group. *Intentions et préoccupations des Européens pour les vacances d'été 2014 – Synthèse des résultats*, s.l. : Ipsos /Europ Assistance, 13 mai 2014, http://www.europ-assistance.com/sites/default/files/barometre_ipsos_-_europ_assistance_2014_-_synthese.pdf, consulté le 27 avril 2015.

BIBLIOGRAPHIE

1. Articles et études

- DIEKMANN A., BAUTHIER I., *Tourisme social en Wallonie : Réalités et prospectives*, Rapport pour le CGT, Bruxelles, ULB, Laboratoire Interdisciplinaire Tourisme, Territoires et Sociétés (LIToTeS), décembre 2011.
- DUTERME B., « Le tourisme social n'est plus ce qu'il était », *Lalibre.be*, 24 novembre 2014, <http://www.lalibre.be/debats/opinions/le-tourisme-social-n-est-plus-ce-qu-il-etait-54738b503570e74ee32693a5>, consulté le 1er avril 2015.
- JOLIN L., PROULX L., « L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! », *Revue Interventions économiques*, 32, 1^{er} juillet 2005, <http://interventionseconomiques.revues.org/868>, consulté le 30 mars 2015.
- LECLER S., « Tourisme pour tous ! », *Alternatives économiques*, 271, juillet 2008, http://www.alternatives-economiques.fr/tourisme-pour-tous_fr_art_735_38027.html, consulté le 15 avril 2015.
- LES DECODEURS, « Tourisme social, une expression pas si anodine », *Le Monde.fr*, 13 novembre 2014, http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/13/tourisme-social-une-expression-pas-si-anodine_4523279_4355770.html, consulté le 31 mars 2015.
- RAMBOLL, *Calypso study on social tourism Belgium, Brussels : European Commission*, DG Enterprise and Industry, May 2010, http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/calypso/index_fr.htm#h2-1, consulté le 2 avril 2015.

2. Site Internet

- Commissariat général au Tourisme (CGT), <http://cgt.tourismewallonie.be>
- Floréal Group, <http://www.florealgroup.be/page/floreal-le-tourisme-pour-tous.html>
- Les Auberges de Jeunesse, <http://www.lesaubergesdejeunesse.be>
- Les Gîtes d'étape, <http://www.gitesdetape.be>
- Organisation Internationale du Tourisme Social, <http://www.bits-int.org/>
- Test-Achats, www.test-achats.be

Auteur : Géraldine Courtois

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles

T : 02/238 01 27

info@cpcp.be

© CPCP asbl - 2015